

S.e.l.a.r.l
Thierry LE FLOCH
Olivier BAILLON
Benjamin BICHAT
Huissiers de Justice Associés



04 67 60 76 96

04 67 60 31 14

AML34@huissier-justice.fr

Compte bancaire : Caisse des Dépôts

RIB: 40031 00001 0000169482U 13

IBAN: FR68 4003 1000 0100 0016 9482 U13

BIC: CDCGFRPPXXX

N°TVA Intracom. FR58 885 799 76

15 Passage Lonjon
CS 62180
34960 MONTPELLIER Cedex 2

S.A.S. HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
BP 30020
34741 VENDARGUES



Référence à rappeler
Affaire : HECTARE
c/ QDD CAZEDARNES
Vos refs : AFFICHAGES PERMIS AMENAGER 1, 2 et 3 - CAZEDARNES, CROUX D'EN BESSOU
RCS : 312 914 807 000 28
Nos refs : C066537

L'Echappée

N°TVA INTRACOM : FR5888579976

Nature de l'acte régularisé : PV CONSTAT

Signifié le : 3 SEPTEMBRE, 5 OCTOBRE, 4 NOVEMBRE 2020

Dossier suivi par : Monsieur FIEU Aurélien

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES	COMPTABILISÉ
LE	12-092
PAR ...6655...	
DE	

MONTPELLIER, le 09.12.2020

Cher Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, en retour, l'expédition de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au **règlement de son coût à réception**

Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

Emolument H.T.	309,33
Frais postaux.....	2,00
Débours.....	
Taxe Forfaitaire	14,89
Honoraires /vacations - H.T	
Frais de retour H.T	
Appel de cause H.T	
TVA à 20,00 %	61,87
A déduire votre provision	
TOTAL des frais dus TTC en Euros	388,09

que vous pourrez me faire parvenir selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

VOUS POUVEZ EGALEMENT REGULARISER VOTRE FACTURE PAR CB EN SUIVANT LES INDICATIONS DU PAIEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE : <http://www.scpbb-huissiers-montpellier.com>

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.



Membre d'une Association Agrée le règlement des honoraires par chèque est accepté.
CNIL « Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées de l'étude. »

